

**Formulaire de demande d'habilitation funéraire à Paris**

Accéder au Formulaire

Pour faire une demande d'habilitation funéraire à Paris, vous devez remplir le formulaire suivant et l'adresser à la préfecture de police de Paris, accompagné des documents justificatifs exigés.



Ville de  
**Palavas-les-Flots**

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00